



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°55

Réunion du : jeudi 09 juin 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – CHAMPIONNAT

23392378 : NOISY LE SEC B. 93 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 1 du 04/06/2022 (R1/B)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs suite à l'indisponibilité des installations le 11/06/2022.

Considérant qu'il s'agissait d'un match de la dernière journée de championnat,

vu les circonstances de l'arrêt du match (conditions climatiques) et la nécessité de reprogrammer au plus vite la rencontre,

vu l'accord des 2 clubs,

par ces motifs,

Emet un avis favorable pour REJOUER ce match le dimanche 12 juin 2022 à 15h.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatif aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.